

CONSULTATION

Location luge synthétique (LOT 1) & Location patinoire de glace naturelle (LOT 2) avec exploitation (LOT 3)

1. Objet du marché :

Dans le cadre des événements de fin d'année, Le Touquet & co organise depuis plusieurs années une opération événementielle intitulée « Si le Touquet m'était conté... ». Celle-ci, outre les animations en ville (marché de Noël, concert, contes, ateliers...) sera dotée d'une patinoire de glace naturelle couverte et d'une piste de luge synthétique.

La présente consultation porte sur la location, le transport, l'installation, la mise en service, la maintenance et le démontage des équipements suivants : **lot 1** luge synthétique ; **lot 2** patinoire de glace naturelle. Un **3^{ème} lot** sera dédié à l'exploitation de la patinoire tel que défini et détaillé ci-après.

2. Dates et conditions d'installations :

L'opération Si le Touquet m'était conté... débute **le vendredi 27 novembre 2026** pour se terminer **le dimanche 3 janvier 2027**. Les 2 équipements devront être installés, opérationnels et ouverts au public, aux dates et horaires suivants :

- Le vendredi 27 novembre, 10h. pour la luge
- Le samedi 28 novembre, 10h. pour la patinoire

1

Le démontage pourra commencer dès la fermeture définitive à partir du lundi 4 janvier 2027 à partir de 10h. Un planning de montage et démontage établi par le candidat sera proposé et soumis à validation du Touquet & co.

3. Décomposition en lots:

Lot 1 : location luge synthétique – Place Quentovic

Lot 2 : location patinoire de glace naturelle couverte – Place du Centenaire

Lot 3 : Exploitation de la patinoire

4. Durée du marché :

Le marché commence à la date de l'accusé de réception de sa notification pour une durée fixée à la durée de la prestation y compris période de montage et démontage. Le marché prendra fin à l'issue du démontage effectif.

5. Composition des lots :

Le candidat pourra répondre à un ou plusieurs lots

Lot 1 Location piste de luge synthétique – avec lugettes

Clauses techniques à minima

- 1 piste de 25m de long (environ)
- 3 couloirs de piste (minimum) indépendants pour éviter toute collision
- Un minimum de 12 luges et 20 casques homologués
- Rampe d'accès à la piste sécurisée, équipée de caillebotis antidérapants aux normes ERP
- Aire d'arrivée suffisamment longue et bénéficiant d'équipements adaptés pour garantir la sécurité des utilisateurs
- 1 chalet d'accueil pour la billetterie équipé d'un coffret électrique, un éclairage de base et d'un chauffage
- L'ensemble de la structure sera soigneusement décoré par un habillage adéquat sur le thème de la glisse, de Noël.

Le prix de la location inclura le transport, le déchargement, l'installation et le démontage par les techniciens et les frais inhérents inclus.

Le prestataire fournira un plan à l'échelle, et participera à une réunion préparatoire avec les services du Touquet. Il proposera un planning de montage et démontage en lien avec les services.

À la charge du Touquet & Co : exploitation, branchement électrique, arrivée d'eau et eau pour la luge, sécurisation du site et/ou gardiennage, containers pour les déchets de montage/démontage.

Maintenance et assurance

Astreinte technique 7 j/7. – 24H/24

Le prestataire formera le personnel du Touquet & Co en charge de l'exploitation avant l'ouverture.

L'ensemble de l'installation sera homologué selon la réglementation en vigueur.

Le prestataire fournira une attestation de bon montage ainsi que tous les certificats de conformité des installations

Assurance multirisque du matériel et responsabilité civile pour tous accidents pouvant engager la responsabilité du prestataire durant la période du marché.

Des pénalités seront appliquées si panne ne permettant pas le bon fonctionnement de l'équipement.

Lot 2 Patinoire de glace naturelle couverte

Clauses techniques à minima

Patinoire :

Tapis glacier de 460m² minimum

Variante possible 540 m².

Groupe électrogène à économie d'énergie et respect environnemental ; sets de raccords

Rambardes pleines transparentes

Matériel d'exploitation et protection du patineurs :

250 paires minimum* de patins affûtés et de qualités du 27 au 47 (répartition à prévoir en amont)

* Le nombre de paires de patins sera ajusté en fonction de la surface définitive (proportionnel)

Rack à patins

Numérotations des patins

30 patinettes pour les débutants et tout-petits

Casques homologués et charlottes propreté

Zone de chausse et accès :

Caillebotis anti-dérapant au niveau de la zone de chausse et des accès à la zone de glisse.

Matériel ludique et pédagogique :

Matériel ludique adapté à la découverte du patinage ou pour l'animation type luge, cônes, haies...

Matériel de surfacage et d'entretien :

Kit de matériel complet de surfacage et entretien de la glace.

Plancher et couverture :

Plancher pour la surface de glisse avec calage si nécessaire de 500m² minimum.

Couverture de la patinoire de 500m² minimum.

Eclairage de base et de sécurité.

Lestage par plancher auto lesté et complément lest béton (pas de piquetage possible).

Rideaux bâche transparente amovible pour fermeture latérale en fonction des conditions climatiques.

Structure d'accueil et aménagements :

LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz

62520 Le Touquet-Paris-Plage

T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380

Code NAF : 93.11Z ■ SIRET : 847 715 380 00014

TVA Intra : FR 55 847 715 380

Structure de 150m² semi-rigide et toit bâche – face entrée vitrée
Eclairage d'ambiance et de sécurité
Plancher auto lesté et complément lest béton (pas de piquetage possible)
Rampes d'accès entrée/sortie PMR
Banques d'accueil, bancs, charte du bon patineur
Chauffages, extincteurs.

Sonorisation et éclairage :

Eclairage dit événementiel avec sonorisation adéquate pour permettre de diffuser une musique d'ambiance, et de programmer des animations.

Le prix inclura le transport A/R du matériel patinoire, la location du groupe électrogène, la location du chapiteau et du plancher, le déchargement (chariot), l'installation et le démontage par les techniciens et les frais inhérents inclus.

Le prestataire fournira un plan à l'échelle, et participera à une réunion préparatoire avec les services du Touquet. Il proposera un planning de montage et démontage en lien avec les services.

À la charge du Touquet & Co : électricité et branchement électrique (compteur forain), décoration et affichage extérieur, arrivée d'eau et eau pour la patinoire, sécurisation du site et/ou gardiennage, benne pour les déchets de montage/démontage

Maintenance & assurance

4

Astreinte technique 7 j/7. – 24H/24.

L'ensemble de l'installation sera homologué selon la réglementation en vigueur.

Le prestataire fournira une attestation de bon montage ainsi que tous les certificats de conformité des installations.

Assurance multirisque du matériel et responsabilité civile pour tous accidents pouvant engager la responsabilité du prestataire durant la période du marché.

Option assurance chapiteaux et plancher dédiée, assurance matériel / installation, RC pro/ exploitation.

Des pénalités seront appliquées si panne ne permettant pas le bon fonctionnement de l'équipement.

Lot 3 Exploitation Patinoire de glace naturelle

Le prestataire aura la charge de l'exploitation de la patinoire, ainsi que de l'encaissement des recettes de billetterie et le reversement au Touquet & Co ; et fournira à ce titre :

- le personnel nécessaire pour l'accueil, la gestion, la sécurité et le suivi de l'exploitation, dont un régisseur général superviseur en charge de la formation des équipes selon les règles de sécurité en vigueur.

LE TOUQUET&CO

Hôtel de ville - Bld Daloz
62520 Le Touquet-Paris-Plage
T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380
Code NAF : 93.11Z ■ SIRET : 847 715 380 00014
TVA Intra : FR 55 847 715 380

- rappel des principales missions : pilotage du site, accueil du public, gestion des flux, encadrement de la piste, entretien de la glace, gestion technique, sécurité, encaissement et suivi administratif, du bilan journaliser auprès du Touquet & Co.

Le prestataire disposera de tous les outils nécessaires et adéquates à l'encaissement et au suivi comptable : caisse connectée compatible avec les paiements sans contact et conforme aux obligations fiscales.

Le suivi d'exploitation sera assuré quotidiennement et envoyé au Touquet & Co Une synthèse hebdomadaire, ainsi que le versement des recettes seront envoyés à la comptabilité du Touquet & Co par mail. Pour cela, le prestataire s'engage à signer une convention de mandat avec le Touquet & Co. Cette convention de mandat donnera mandat au mandataire qui l'accepte pour recouvrer les recettes relatives à la vente des droits d'entrée de la patinoire, et ce sur toute la durée de l'exploitation.

Outre l'exploitation journalière, le prestataire proposera des nocturnes (8 minimum) et animations avec jeux pour augmenter la fréquentation de la patinoire et son attractivité. Proposition à soumettre dans la consultation.

Pour rappel jours et horaires d'ouverture pour le public (susceptibles d'être ajustés) :

En amont des vacances scolaires :

5

- Les 28, 5, 12 décembre : 10h/13h – 14h/22h soirée nocturne à animer
- Les 29, 6, 13 décembre : 10h/13h – 14h/20h soirée nocturne à animer
- Les 2, 8, 16 décembre : 14h/20h
- Les 4, 11, 18 décembre : 16h/22h
- Pendant les vacances scolaires :
- Du 19 décembre au dimanche 3 janvier, tous les jours de 10h à 13h – 14h-20h
- Le 25 décembre et 1^{er} janvier : 15h/20h
- Les 24 et 31 décembre 10h/13h – 14h/18h
- Les 19, 26 décembre : 10h/13h - 14h/ 22h – soirée nocturne à animer

Les temps de préparation, d'entretien, de mise en place, de clôture, de gestion comptable ne sont pas compris dans les horaires d'ouverture au public et doivent être intégrés dans les moyens humains proposés par le candidat.

6. Etapes et procédure de la consultation

Le dossier de candidature est à envoyer pour le 12 octobre 12H00 dernier délai sous format électronique à l'adresse : anna.lherbier@letouquet.com

Les offres arrivées sur d'autres adresses mail ne seront pas prises en considération.

LE TOUQUET & CO

Hôtel de ville - Bld Daloz
62520 Le Touquet-Paris-Plage
T +33 (0)3 21 06 72 72 - contact@letouquet.com

RCS Boulogne-sur-mer 847 715 380
Code NAF : 93.11Z ■ SIRET : 847 715 380 00014
TVA Intra : FR 55 847 715 380

Le comité de sélection des offres apportera une réponse aux candidats pour le 15 octobre 2026.

7. Critères pour le jugement des offres

Les offres seront jugées en fonction d'une note sur 100 points calculés de la manière suivante :

Le prix des prestations : 60% noté sur 60 points

L'offre la moins-disante, nommée Mref, reçoit la note de 20 points.

Une autre offre, d'un montant M, recevra la note $N=20 \cdot (M_{ref}/M)$

Dossier technique : 40 % noté sur 40 points

Note méthodologique présentée par le candidat :

- Pour le lot 1 : plan détaillant l'installation, planning de montage et démontage, formation du personnel, attestation de conformité.
- Pour le lot 2 : plan détaillant l'installation, planning de montage et démontage, proposition technique et environnementale, plan de maintenance et gestion technique.
- Pour le lot 3 : planning opérationnel détaillant les ressources humaines, présentation de la démarche de suivi d'exploitation, proposition d'amélioration de l'attractivité.
- Critères communs à tous les lots : références professionnelles ; détails des mesures prises en cas de panne pour minimiser les interruptions et impacts financiers.

6

Renseignements techniques : Direction des événements et des animations (03 21 06 82 12)

Au Touquet-Paris-Plage, le 23 septembre 2026.

Le Directeur du Touquet & Co

Matthieu GRESSIER

